

Formation SI6 : RGPD Cycle de vie des données : maîtriser le cycle de vie des données personnelles

1 jour

Dernière modification le 3 novembre 2021

Présentation

Le Règlement général sur la protection des données (dit RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018. Couplé avec la Loi informatique et liberté (dite LIL 4), il renforce la responsabilité des organismes qui traitent des données à caractère personnel, qui doivent notamment définir la manière dont ils recueillent les informations et la durée de leur conservation.

L'enjeu, pour les organisations du secteur social et médico-social, est de pouvoir maîtriser le cycle de vie des traitements, de la collecte des données à leur archivage définitif et/ou leur destruction. Cette formation propose des points de repères et des outils en la matière.

Objectifs de la formation

Maîtriser les conditions de licéité des traitements de données à caractère personnel

Pouvoir gérer une collecte contrôlée des données à caractère personnel

Identifier les principes qui gouvernent aux durées de conservation des données en base active

Comprendre la notion d'archive

Repérer les points clés d'une organisation interne en matière de conservation et archivage

Public

Directeurs, cadres, délégués à la protection des données, responsables qualité, chargés de mission RGPD, juristes, DSI, RSI, chefs de projets, etc.

Pré-requis

Avoir suivi la formation : SI1 « S'approprier le RGPD dans les organisations sociales et médico-sociales »

Programme

Conformité RGPD : rappel succinct des principes et obligations

Traitements de données à caractère personnel : cycle de licéité

Collecte des données personnelles : comprendre les besoins, encadrer les pratiques

Revue des notions :

De base active

De durée de conservation

D'archive intermédiaire

D'archive définitive

Rôle des Archives Départementales

Destruction des données : conditions et possibilités

Points clés pour élaborer des règles internes, procédures, dispositifs de gestion du cycle de la donnée personnelle dans les organisations sociales et médico-sociales

Revue des sources permettant de définir des durées de conservation

Les plus de la formation



Apport de contenus par le formateur



Exemples de terrain et cas pratiques



Exercices pratiques à partir d'une série de documents



Fourniture de documents repères quant aux durées de conservation de certains documents

Évaluation



La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas



Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

RGPD Gérer et faciliter les droits des personnes - SI7

Dates

En inter - Présentiel:

Pas de session prévue prochainement

En inter - Distanciel:

Pas de session prévue prochainement

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

Une analyse précise de votre demande

Une proposition détaillée de formation

Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

16



Organisme de formation enregistré

Sur le numéro 11 75 54735 75.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation

formation@nexem.fr

Téléphone : 01 55 45 33 02